AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le **mardi 24 septembre 2024** au 1700, rue Principale, à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
    - 4.1. Adoption du Règlement emprunt numéro 2024-345 décrétant une dépenses de 325 000 $ et un emprunt de 325 000 $ ayant pour but de financer un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques
    - 4.2. Autorisation d'un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon au montant de 325 000 $ relativement à la mise aux normes des installations septiques / Règlement d'emprunt 2024-345
    - 4.3. Autorisation d'un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon au montant de 600 000 $ (acquisition du 1830, rue Principale et autres travaux connexes sur les immeubles situés au 1830 et 1840, rue Principale / Règlement d'emprunt 2024-343)
    - 4.4. Renouvellement du contrat du crédit-bail concernant la location du camion citerne
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Michel, ce 20 septembre 2024

Le Directeur général et greffier-trésorier,

Daniel PRINCE